

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18939 - 73ÈME ANNÉE

Le réseau routier durement éprouvé par le passage d'un cyclone à plus de 300 kilomètres

Dumazile relance la question de l'aménagement



Le passage au large de Dumazile rappelle l'importance de reconstruire un train à La Réunion.

À 6 heures ce matin, la Préfecture a fait un point sur la situation liée à la proximité du cyclone Dumazile. À 4 heures, il était à près de 500 kilomètres de l'île. Depuis 6 heures, la vigilance renforcée forte pluie est déclenchée. Tous les établissements scolaires et universitaires seront fermés ce lundi 5 mars. La route du littoral, la route de la Montagne et la route de Cilaos sont coupées.

Le cyclone Dumazile est passé à plus de 300 kilomètres de La Réunion. Il a pourtant fait des dégâts considérables en raison des fortes pluies et de la houle. Ce passage bien au large a fortement éprouvé le réseau routier dans toute l'île. Les fermetures les plus importantes

sont celles de la route du littoral, de celles de la Montagne, de Cilaos, de Salazie. Cela signifie que les habitants des deux cirques sont isolés et que tout passage direct entre le Nord et l'Ouest est impossible. La seule issue est la route des Plaines, qui impose un détour d'une centaine de kilomètres pour aller du Port à Saint-Denis. De plus, la route

des Plaines est une route de montagne, qui n'est pas prévue pour accueillir les plus de 50.000 véhicules par jour qui entrent à Saint-Denis par l'Ouest.

Le viaduc ne règlera rien

Une fois de plus, le problème de l'aménagement est posé. Concernant la liaison entre le Nord et l'Ouest, force est de constater que le projet de route en mer ne règlera pas le problème. En effet, l'idée d'une livraison en plusieurs tranches fait son chemin. La première, celle du viaduc entre Saint-Denis et la Grande-Chaloupe, pourrait survenir dans quelques années, 2020 au plus tôt. Ceci obligera les usagers à continuer à rouler sur une partie de la route actuelle. Ils seront donc soumis aux mêmes risques qu'aujourd'hui : la houle et les chutes de pierre. En conséquence, les périodes de fermeture ne changeront pas, que le viaduc soit en service ou pas.

Pour Cilaos et Salazie, c'est la question récurrente de la chute de pierres qui revient. À Cilaos, une solution provisoire d'ouverture intermittente a été mise en place depuis la première fermeture causée par les pluies de Berguitta. Mais des investissements importants seront nécessaires pour réduire le risque sur l'itinéraire actuel. Ceci en attendant qu'une solution définitive soit donnée par la création d'une nouvelle route.

Ponts Bailey et Office des routes

La fermeture du radier du Ouaki vient rappeler la fragilité de ce type d'ouvrage. Comme lors du passage de la tempête tropicale Berguitta, l'infrastructure a été emportée par la rivière en crue. Il faudra donc tout reconstruire. La facture s'élève à chaque fois à plus de 100.000 euros. Ailleurs dans l'île, les radiers ont débordé ce qui a isolé des quartiers.

Là aussi, des investissements sont nécessaires pour sécuriser le franchissement de toutes les ravines à La Réunion.

Quelques jours après le passage de Berguitta au mois de janvier, le PCR avait tenu une conférence de presse durant laquelle il a rappelé quelques propositions. Ces dernières avaient été également diffusées par voie de tracts auprès de la population.

Concernant les radiers, le PCR préconise le recours aux ponts Bailey. C'est un système utilisé par le génie militaire pour franchir des cours d'eau en moins de 24 heures.

Le Parti communiste réunionnais propose également la création d'un Office des routes pour qu'il n'y ait qu'un seul interlocuteur pour régler ces problèmes qui sont communs à tous les réseaux, qu'ils relèvent du Département, de la Région ou des communes.

Avec un train, pas de coupure

Enfin, la fragilité du réseau routier rappelle l'importance d'une alternative à ce mode de transport pour relier les régions les plus peuplées de l'île. Si La Réunion avait un chemin de fer franchissant le massif de la Montagne par un tunnel, la liaison entre le Nord et l'Ouest ne serait pas interrompue à la suite du passage d'un cyclone. Les personnes et les marchandises pourraient continuer à circuler.

Cet effort de modernisation des infrastructures de La Réunion suppose de mener une autre politique.

M.M.

Dumazile : 685 mm de pluies à Grand Ilet en 24 heures

Hier soir, Météo France a diffusé un bulletin mentionnant les relevés de précipitations observés à la suite du passage au large du cyclone Dumazile. En voici un extrait.

À 16h locales ce lundi, Dumazile était centré par 22 degrés 1 Sud et 51 degrés 7 Est, soit à 385 km dans l'ouest-sud-ouest de La Réunion. Il se déplaçait en direction du sud-sud-est à 19 km/h. Le cyclone, qui était alors probablement au maximum de son intensité, est passé au plus près de nos côtes en fin d'après-midi, à environ 380 km au large.

Si la trajectoire favorable suivie par le phénomène, laissant La Réunion à bonne distance du cœur dangereux du cyclone, a permis à l'île d'éviter la partie la plus active du météore, et les conditions de vents cycloniques associées, le département a malgré tout été concerné par l'enveloppe nuageuse très large de Dumazile, ce qui lui a valu de subir un temps très perturbé, avec en particulier de fortes pluies.

Cette journée de lundi a été, comme annoncé, la plus pluvieuse de l'épisode, avec des cumuls de pluies importants relevés, plus particulièrement dans l'intérieur de l'île, ainsi que dans les Hauts du Nord et de l'Est. On peut citer pour les valeurs les plus remarquables observées au cours des dernières 24h (de 17h à 17h) : 685 mm à Grand Ilet (cirque de Salazie), 455 mm à Cilaos, 393 mm à Aurère (cirque de Mafate), 495 mm à La Plaine des Palmistes, 382 mm à La Plaine des Cafres, 356 mm au Bru lé Val fleuri (Hauts du Nord), 357 mm au Baril/St-Philippe, 172 mm à Gillot, 202 mm à St-Benoît. Ces pluies sont venues se surajouter aux pluies déjà tombées depuis samedi, si bien que l'on totalise désormais des lames d'eau conséquentes (maximum de 874 mm à Grand Ilet, 788 mm à La Plaine des Palmistes).

ENSEMBLE POUR LE CLIMAT

Avec Pierre LARROUTOUROU, économiste et auteur de l'ouvrage « POUR ÉVITER LE CHAOS CLIMATIQUE ET FINANCIER » et Kénaëlle, marraine de l'évènement



NOUVELLES DATES



CONFÉRENCE

« Crise climatique, crise financière : quelles solutions ? »

MAR 6 MARS à 17H30

Université de La Réunion
Site du Moufia
Amphithéâtre Bioclimatique



MARCHE

RÉUNIONNAISE POUR LE CLIMAT

DIM 11 MARS à 9H00

Départ au Bocage - arrivée devant la mairie.
A pied ou à vélo, boucle de 5KM adaptée aux familles.

Edito

Les élections en Italie renforcent les incertitudes en Europe

Dimanche dernier, les élections en Italie ont été un nouveau coup de tonnerre pour l'Union européenne. C'est un parti créé en 2009 qui est arrivé en tête des législatives, le Mouvement 5 étoiles, avec plus de 30 % des suffrages. À sa création, il demandait l'organisation d'un référendum pour sortir de l'Union européenne et de l'euro. Aujourd'hui, son programme est plus vague sur ce point. Mais il a réussi se retrouver aux portes du pouvoir en misant sur l'exaspération d'électeurs qui constatent que les partis qui se succèdent au pouvoir ne règlent pas les problèmes. Il a aussi profité de la crise des migrants pour prospérer. L'Italie est en effet le principal pays d'arrivée des traversées clandestines de la Méditerranée. Le Mouvement 5 étoiles a donc surfé sur un discours anti-migrants qui porte beaucoup dans ce pays, car nombreux sont les Italiens à estimer que les autres membres de l'Union européenne ne sont pas solidaires pour accueillir ces réfugiés qui restent en Italie.

Le Mouvement 5 étoiles a séduit par son mode de fonctionnement. Il utilise beaucoup Internet pour faire émerger des propositions et désigner des candidats. Il demande aussi un revenu universel. Ces idées plaisent aux jeunes qui ne se reconnaissent plus dans les partis de gouvernement. Lors des législatives de 2013, le Mouvement 5 étoiles était le parti qui comptait dans ses rangs les députés les plus jeunes. Certains avaient à peine 25 ans, l'âge minimum pour siéger. La plupart de ces parlementaires n'avaient jamais été élus. Outre des jeunes, le groupe comportait des élus issus de la même classe sociale que En Marche, mais également des étudiants et des chômeurs.

La présence de ce parti rend les perspectives de formation d'un gouvernement bien compliquées. L'extrême droite est arrivé en 2e position, avec 23 %. Pour sa part, le PDS sort laminé avec 19 % des suffrages. Il n'a plus qu'une centaine de députés au lieu de 322 et perd donc la majorité. L'ex-Premier ministre Matéo Renzi, a démissionné. Il était en effet sur une ligne refusant toute discussion avec le Mouvement 5 étoiles, qu'il juge extrémiste.

C'est donc une période d'incertitude qui s'ouvre en Italie, un pays de plus de 50 millions d'habitants. Cela aura des conséquences sur l'Union européenne qui négocie actuellement avec la Grande-Bretagne les conditions du Brexit. Cela intervient en effet au moment où les discussions sur l'avenir des fonds européens et de la politique agricole sont à l'ordre du jour. Ces deux sujets concernent particulièrement La Réunion.

J.B

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Message du Comité de solidarité Chagos La Réunion

Accueil d'une délégation des Chagos : appel à la solidarité

Dans un message adressé aux médias, le Comité de solidarité Chagos La Réunion lance un appel à la solidarité afin d'accueillir à la fin du mois de mai une délégation de Chagossiens. Ce peuple lutte depuis 50 ans pour revenir dans son pays d'où il a été chassé à cause de l'installation de la base militaire de Diego Garcia.



Cher(e)s ami(e)s solidaires de la cause chagossienne,

Notre association Comité Solidarité Chagos La Réunion (C.S.C.R.) a été fondée en 2010 pour aider de notre mieux au retour de nos frères chagossiens dans leurs îles natales. Pour ce faire, notre Comité s'est donné pour missions d'informer les Réunionnais sur les luttes menées par les Chagossiens et de contribuer financièrement à leurs actions sans faire appel à des fonds publics de quelque nature que ce soit, et en nous basant sur toutes les bonnes volontés des personnes sensibilisées à la cause chagossienne.

Vous savez que pour permettre aux Américains de construire sur Diégo-Garcia la plus grande base militaire que les USA possèdent à l'étranger, les Britanniques ont décidé-accepté, aux mépris des lois internationales et des droits humains, d'expulser les Chagossiens de chez eux vers Maurice et les Seychelles, les réduisant à une vie de misère avec en

plus la privation de ce qui leur est le plus cher : le droit de retour chez eux.

Avec le temps, Réunionnais et Chagossiens ont tissé entre eux des liens d'amitié et de solidarité, ainsi que des liens culturels très forts.

C'est ainsi que fin mai - début juin de cette année 2018, notre Comité va accueillir pour une semaine à La Réunion une délégation de douze Chagossiennes et Chagossiens membres des instances de direction du Groupe Réfugiés Chagos, dont le leader bien connu des Réunionnais est Olivier Bancoult. Cette visite devrait permettre, nous en sommes persuadés, de renforcer la solidarité entre Chagossiens et Réunionnais, et de renforcer encore le combat de nos amis pour retourner au pays natal. Nous vous communiquerons bientôt le programme de leur séjour à La Réunion.

Pour faciliter cet échange notre Comité a besoin de votre aide financière et nous savons que notre appel sera entendu car nous savons

combien vous êtes sensibilisés par la cause du retour chez eux des Chagossiens. Nous vous invitons donc à faire parvenir votre aide au Comité Solidarité Chagos La Réunion, en libellant votre chèque à l'ordre de : C.S.C.R., et en l'adressant à : C.S.C.R. c/o M. Alain Dreneau 6 place la Folette 97420 LE PORT

Vous remerciant par avance pour les initiatives de solidarité que vous prendrez dans le cadre du projet évoqué ci-dessus, nous vous prions d'agréer, cher(e)s ami(e)s de la cause chagossienne, nos sentiments solidaires.»

Georges Gauvin, président du C.S.C.R.

Alain Dreneau, secrétaire du C.S.C.R.

Développer l'amitié entre Réunionnais et Malgaches

Soirée solidaire de Réagies vendredi à Saint-Pierre

Ce vendredi à Saint-Pierre, l'association Reagies organise une soirée de solidarité. La contribution est fixée à 30 euros par personne. Voici le message accompagnant l'invitation.

Gâce à vos contributions et à vos dons l'an dernier. La Réunion a pu célébrer le souvenir du massacre de 100 000 malgaches en 1947 par l'armée coloniale française. Par la même occasion, un hommage a été rendu à Paul Vergès et Gisèle Rabesahala, deux figures politiques qui avaient développé la solidarité entre les deux peuples Réunionnais et Malgaches. Nous avons décidé de continuer.

Nous vous convions donc au lancement de notre premier appel au don vue de financer nos actions de cette année.

L'équipe de REAGIES vous remercie de votre présence -

En cas d'indisponibilité pensez à faire votre geste solidaire en achetant le billet de la soirée...

Lieu : Ecole Raymond Mondon à Grand-Bois, Saint-Pierre

La soirée commence à 19h30

Réservations : 0692 732 589

L'ère Michel Debré à La Réunion - 5 -

L'ère Michel Debré, à La Réunion, débutée le 5 mai 1963, avec son élection comme député de la première circonscription, dans les conditions rappelées précédemment, va s'achever officiellement le 4 juin 1988. Mais dans les faits, elle s'est arrêtée au 10 mai 1981, avec l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, massivement soutenu, ici, par le PCR.

De cette époque Debré, chez nous, l'on retiendra, entre autres, l'institutionnalisation de la fraude électorale, la répression, les atteintes à la liberté d'expression et à la démocratie, la déportation des jeunes Réunionnais par le BUMIDOM, les

enlèvements d'enfants par la DDASS (enfants de la Creuse), la poursuite de l'interdiction du maloya, et de la langue créole... bref, une volonté manifeste d'empêcher l'émancipation des Réunionnais. Et n'oublions pas, peu avant son élection, la promulgation de la sinistre ordonnance du 15 octobre 1960 élaborée dans le pire esprit de l'arbitraire. Elle sera abrogée le 10 octobre 1972 après des années de luttes par l'Assemblée Nationale et sa condamnation par le Conseil d'Etat.

Par ailleurs, l'on se souviendra aussi qu'au moment où Michel Debré est contraint en 1988, d'abandonner la scène politique réunionnaise, car ignoré et repoussé par tous les

siens, le PCR occupe des responsabilités à tous les niveaux. Le 5 juin 1988, Laurent Vergès à 32 ans, est élu (dès le 1er tour), député de la 2e circonscription.

Michel Debré tire sa révérence le 2 août 1996, et Paul Vergès qu'il voulait abattre politiquement depuis 1963, sans y parvenir, se voyait élire, trois mois plus tôt, le 15 avril 1996, Sénateur de la Réunion !

Paul Dennemont

La Préfecture alerte

Accessibilité des bâtiments : attention aux escrocs

La préfecture alerte sur les pratiques de certaines sociétés faisant croire qu'elles sont des prestataires obligatoires pour réaliser les travaux de mise aux normes de lieux recevant du public.

La préfecture met en garde contre les pratiques abusives de sociétés qui tentent d'escroquer d'autres en faisant croire qu'elles sont des prestataires obligatoires pour la mise au norme des bâtiments en termes d'accessibilité pour les personnes porteuses de handicap.

« Les appels téléphoniques ou courriers, à caractère comminatoire et anxiogène, les invitent, pour se mettre en conformité, à faire appel à ces sociétés en échange du verse-

ment de sommes d'argent comprises entre 600 et 900 euros », indique la Préfecture qui précise que « les services de la direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes sont sensibilisés par cette question ».

« il n'est nullement obligatoire de faire appel à ces sociétés, qui ne sont par ailleurs pas agréées par l'Etat », rappelle la Préfecture qui recommande aux professionnels destinataires de ce type de courrier,

soit de ne pas y donner suite, soit de le faire en toute connaissance de cause.

Par ailleurs, « les personnes qui ont donné une suite favorable à la demande et qui estiment avoir été trompées peuvent adresser une réclamation à la direction départementale de la protection des populations (DDPP) du département d'implantation de l'entreprise à l'origine de ces pratiques de démarchage ».

In kozman pou la rout

« Avek m'anfou i sar pa la gar »

I di galman : « Avèk m'anfou i fé pa la kaz ». Sansa « Avèk m'anfou i vien pa doktè. » Sa i vé dir si ou néna in prozé ou i vé gingn fèr i fo ou i pran sa konm in n'afèr inportan pou ou - si lé inportan pou ou ou i fors pou ariv o bi. Si ou i fé sa an foutan, si ou i mète pa la bone volonté, lé sir ou i gingn ar pa fèr. Mi souvien é sa sé in zistoir vré la éspas néna in pé d'tan déza : in momon l'avé in takon z'anfan é èl pèrsonèl téi koné près pa lir, près pa ékri mé èl téi suiv travaye son bann z'anfan. Koman sa ? El téi fé résite loson épi téi suiv a l'orèye, èl téi rogard kayé é si lo devoir lé ratiré, èl téi fé rokomansé. Parl pi son gran fouète pasé dan la sand : ménas mé tap pa ! Si tèlman tout bann zanfan lé réisi an avoir in métyé... Dann tan l'instriksyon té ariv fé mont aou l'asansèr sosyal pli fasilman ké koméla. Alé ! Mi lèss azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Alon kalkil si ni pé shanj manyèr é alon oir si ni gingn

Mi pans konm moin zot i suiv bann késtyonn météo.kansréti pars zot lé pri dann in rout inondé, kisoï pars mové tan i vien rode azot ziska dann z'ot kour sansa dann z'ot kaz. L'èrla, konm in pé i di si in n'afèr konmsa i ariv, sé par la natir é kosa ni pé fèr kont la natir. In pé va di sé par Bondyé : Bondyé i vé la pui i tonm, li vé la séshrès, li vé koudvan, li vé l'oraj épi li vé gro plui.

O ! O ! O ! Estop in kou siouplé ! Alon arfléshi in pé pou oir si tout sak I ariv lé pa galman nout fote anou ! Pa bézoin ni sote la mèr pou arfléshir dsi in n'afèr konmsa. I sifi ni rogard isi, shé nou, pou konprann l'om lé pou kékshoz dann bann fénomène natirèl. Mèm l'om rényoné, mi pé asir avèk zot.

Mi antan déza in pé apré di : La Rényon sé in kok pistash dann milyé l'oséan indien, donk la pa sak i éspas isi shé nou i pé inflyans lo klima dann mové sans. Poitan, ni pé dir si ni provok pa in l'évènman kliatik, ni pé kant mèm agrav lo bann konsékans l'évènman-la... In l'égzanp, lo bann zébouli. Zot i pans pa k'in vré politik pou protèj lo sol noré té kapab anpès in pé bann l'éboulis. Zot i pans pa si l'avé fé la rout Sin-Dni – La Possession promyé manyèr nout parti l'avé domandé k'i fé sak ni oi dovan nou nora pa éspasé.

Zot i pans pa non pli si l'avé pa fé shomin n'inport koman konm dann désèrtin l'androï. Par ébzantp, droite dopi la montagn ziska la mèr néna dé shoz nora pa éspasé. Dann tan l'avé shomin sharète é sa té i fé bonpé viraj pou sort in poin pou alé dan l'ot pars la fors in bèf sé la fors in bèf é la pa sète in motèr tèrmik. Kan la koup droite dopi an o ziska anba, sé pi ditou lo mèm z'afèr.

Zot i pans pa si l'avé pa siprime lo tram-train noré zordi in déztyèm posibilite pou sort Sin-dni pou alé lo por épi rotour é in dézyèm posibilite nora kant mèm ansèrv anou pou nou déplasé... Bien antandi sa i anpèsh pa lo van, sa i anpèsh pa gro plui, la séshrès é tout lo tintouin mé sa i pèrmète anou sirmont bann dézagréman lo tan pli fasilman dizon avèk moins difikilté.

Astèr si i la pa nou, pti péi l'oséan indien lé résponsab si nivo la mèr va rogoumanté. La pa nou l'otèr si néna réshofman klimatik. La pa nou nonpli lé résponsab si pol nor l'apré fonn. Mé alon kalkil in pé, alon rofléshi : si nou l'avé pa tonm konm nou la tonbé dann défo la sirkonsomasyon, si nou l'avé pa-nou konm d'ot - tonm dann pano kapitalist épi néokolonyalis zot i kroi pa lé shoz nora pi éspas otroman ké la spasé.

Alon shanj manyèr sinplomman épi alon oir si ni gingn.

Justin